Référence de l'offre : 2021-38
Date : 26/11/2021

LA VILLE DE VILLEPINTE

Située au croisement des trois départements, Seine-Saint-Denis, Seine et Marne et Val d'Oise, la ville de Villepinte est en pleine expansion démographique et économique (Zone aérolians, Parc International des Expositions, proximité de l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle).

Conservatoire à Rayonnement Communal, le conservatoire de Villepinte enseigne les trois spécialités classées, musique, danse et théâtre. Il compte environ 500 élèves pour une équipe pédagogique de 35 enseignants et comprend notamment un département de Musiques actuelles amplifiées et traditionnelles et un département de Musique ancienne. Situé au sein du Centre Culturel Joseph-Kessel, le conservatoire présente une saison culturelle dense et porte de nombreux projets transversaux en lien avec la médiathèque.

Strate : 40-150 000 Habitants

La ville recherche par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle :

UN(E) ENSEIGNANT ARTISTIQUE : ÉVEIL MUSICAL,
CHARGÉ DU DISPOSITIF ACCUEIL INCLUSION

Cadre d'emplois des Assistants d'Enseignement Artistique

A temps non complet 3,5/20èmes

Missions

Au sein du conservatoire, vous intégrerez une équipe composée d'un directeur, d'une chargée des études, de 2 agents administratifs, d'un gardien médiateur référent conservatoire et de 35 enseignants dont 10 coordinateurs.
Sous l'autorité hiérarchique du directeur du conservatoire et en collaboration avec les coordinateurs des départements voix et formation musicale, vous aurez les missions suivantes :

- Assurer l'éveil musical à destination d'un public porteur de handicap
- Contribuer à un enseignement partagé de la musique
- Définir et prendre en charge des interventions musicales au sein du conservatoire et éventuellement à l'hôpital R. Ballanger
- Accompagner un projet musical cohérent des parcours artistiques musicaux des enfants en prenant en compte leur spécificité
- Référent handicap auprès de l'équipe pédagogique

En parallèle de ces missions, vous aurez également en charge la/le :

- Participation à la recherche pédagogique et à sa mise en œuvre
- Suivi des études et de l'orientation de l'élève
- Concertation pédagogique (enseignants, parents d'élèves, équipe médicale)

- Participation dans le cadre du projet d'établissement, à la mise en œuvre des actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale.
- Contribution aux projets pédagogiques, artistiques et culturels

En tant qu'enseignant vous devez également assurez une veille artistique et une mise à niveau de votre pratique. Dans le cadre de stage ou de formations continues, vous vous formez de façon permanente.

Profil

Vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement artistique (DE, DUMI ou équivalent) et pouvez justifier d'une formation diplômante ou certifiante dans la prise en charge de publics en situation de handicap.

A partir de votre expertise artistique et pédagogique, vous êtes en capacité d'adapter votre enseignement aux spécificités et particularités des élèves.

Vous concevez et organisez aisément votre réflexion pédagogique et vous adaptez facilement votre projet aux différentes situations d'enseignement.
Vous savez accueillir, observer et mesurer les besoins, les attentes et les compétences de l'élève. Vous savez structurer des séances d'apprentissage et dispenser un enseignement qui s'inscrit dans la durée.
Vous donnez les moyens aux élèves de développer l'autonomie.Vous êtes en capacité de suivre et d'évaluer l'avancée des acquisitions des élèves.

Vous avez le goût du travail en équipe et vous investissez dans la conception et à la réalisation du projet pédagogique et d'établissement.

Organisé et méthodique, vous respectez consignes et procédures. Vous contribuez au respect du règlement intérieur et du règlement des études ainsi qu'au respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'établissement.

Vous contribuez au respect du code de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur.

Temps de face-à-face pédagogique hebdomadaire : 3h30 décomposées comme suit :
Enseignement dans le cadre du partenariat avec l'Hôpital R. Ballanger : 2h, Eveil musical personnalisé : 1h30

Contexte et conditions de travail :

- Travail au sein d'un établissement classé par l'état adapté à l'enseignement artistique
- Activité pédagogique pouvant être soumise au contrôle du Ministère de la Culture
- Activités définies par le projet d'établissement, par le schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement spécialisé suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique

- Mise à disposition de salles traitées acoustiquement, d'un équipement adapté à l'enseignement artistique : parc instrumental, matériel spécifique, auditorium, sonorisation, documentation spécialisée relative à la pédagogie et à la discipline enseignée

Contraintes du poste :

- Horaires de travail organisés le lundi après-midi
- Congés scolaires
- Disponibilité et mobilité
- Elèves placés sous la responsabilité de l'enseignant pendant l'horaire de cours

Si ce poste vous intéresse, n'hésitez pas à postuler !

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + prime annuelle + Participation mutuelle, Comité d'Entreprise.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV : Madame le Maire- Place de la Mairie - 93420 VILLEPINTE

Ou courrier@ville-villepinte.fr

Date limite de candidature :